

CULTURE MONTRÉAL

MÉMOIRE SUR LES QUARTIERS CULTURELS

**Document d'orientation élaboré par la Direction de la culture et
du patrimoine, Ville de Montréal**

présenté à

Commission sur la culture, le patrimoine et le sport, Ville de Montréal

par

Anne-Marie Jean
Directrice générale, Culture Montréal

Montréal, le 12 octobre 2011

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|--|-------|
| 1. CULTURE MONTRÉAL : UN MOUVEMENT CITOYEN..... | 1 |
| 2. PLAN D'ACTION 2007-2017 : L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL..... | 2 |
| 3. UNE VISION INTÉGRÉE ET DÉCENTRALISÉE | 4 |
| 4. DES RESSOURCES ET DU LEADERSHIP | 6 |
| 5. LES ATELIERS D'ARTISTES..... | 8 |
| 6. LA CULTURE, 4 ^E PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE | 10 |
| 7. LISTE DES DOCUMENTS EN ANNEXE | 12 |

1. Culture Montréal : un mouvement citoyen

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen indépendant et non-partisan, qui met en lumière et suscite la contribution des arts et de la culture au développement et au rayonnement de Montréal. Notre organisation compte aujourd'hui près de 1000 membres. Ils proviennent du milieu culturel, mais aussi d'autres secteurs, tels que celui des affaires, de l'éducation et du développement communautaire, et portent à cœur la cause des arts et de la culture dans toutes les sphères de la société.

Par des activités de recherche, d'analyse et de concertation, de même que par la diffusion d'information et l'organisation d'événements, Culture Montréal œuvre, tout particulièrement, à la promotion du droit, de l'accès et de la participation à la culture pour les citoyens montréalais. Le développement des quartiers culturels sur le territoire métropolitain s'inscrit, dans ce cadre, comme une priorité d'action pour Culture Montréal.

Dans la mise en œuvre de cette mission, Culture Montréal perçoit la ville comme un ensemble vivant qui favorise l'expression des identités, de la créativité et des pratiques artistiques. Le territoire est porteur de valeurs et influence les interactions sociales et culturelles. Le « quartier culturel » est donc, de facto, un « espace citoyen », i.e. un écosystème au sein duquel agissent et interagissent une pluralité d'acteurs locaux. En ce sens, les arts et la culture constituent une dimension essentielle de la qualité du milieu de vie.

Depuis deux ans, Culture Montréal a multiplié les initiatives concernant cet enjeu. La participation des citoyens aux arts et à la culture, à travers le développement des quartiers culturels, a été au cœur des discussions de notre dernière assemblée générale, suscitant un vif intérêt et la mobilisation de nombreux membres et acteurs du développement local. Nous avons ainsi entrepris un vaste chantier, sur le terrain, pour mieux connaître les attentes et les besoins des citoyens. Nous faisons notamment partie de différents comités culture dans les quartiers, dont le comité organisateur du Rendez-vous culturel Rosemont-Petite-Patrie. En mai dernier, cet événement a réuni plus d'une centaine de citoyens concernés par « leur » quartier culturel, au Petit Medley. Le compte-rendu de l'événement est joint en annexe de ce mémoire.

Parallèlement à cette démarche, nous avons poursuivi la réflexion au sein de nos différents comités de travail et au conseil d'administration, en fondant cette action sur un rigoureux effort de documentation concernant les multiples aspects de la participation citoyenne aux arts et à la culture. C'est ainsi que nous pouvons affirmer haut et fort le rôle fondamental des arts et de la culture dans la formation de citoyens responsables et créatifs, et donc leur apport significatif à la collectivité, non seulement en termes de retombées économiques, mais également dans une perspective, beaucoup plus vaste, de bien-être des communautés.

La littérature est vaste, sans appel, et les exemples abondent : la présence des arts et de la culture dans une communauté contribuent fortement à la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance. Dans les quartiers culturels, on remarque souvent une plus grande tolérance entre voisins, et même une sécurité urbaine accrue.

La réflexion que nous entendons porter aujourd'hui est donc fondée à la fois sur une démarche documentaire et une concertation élargie, menée auprès de nos membres, comités de travail et conseil d'administration, de même qu'auprès de nombreux acteurs du développement local, tant culturels que communautaires.

2. Plan d'action 2007-2017 : l'engagement de la Ville de Montréal

Le développement de pôles culturels est inscrit comme une priorité dans le Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017, un document qui a été avalisé par les trois paliers de gouvernement, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Culture Montréal, à l'occasion du Rendez-vous Montréal, métropole culturelle, tenu en novembre 2007.

L'aménagement du Quartier des spectacles, au centre-ville de Montréal, constitue sans aucun doute la réalisation la plus spectaculaire issue de ce plan d'action. Le Quartier des spectacles se déploie et rayonne sur tout le territoire de Montréal, mais aussi à l'extérieur des frontières métropolitaines, et ce, jusqu'à l'étranger. Il est au cœur de la vitalité artistique et culturelle de notre métropole, et attire ainsi son lot de visiteurs régionaux et étrangers. Le Quartier des spectacles demeure un cas d'espèce, un modèle qui ne peut, et ne doit pas, être transféré à l'échelle des arrondissements. Dans une métropole culturelle digne de ce nom, la présence des

arts et de la culture doit se faire sentir sur l'ensemble de son territoire, dans TOUS les quartiers, mais cette dimension doit être portée d'abord et avant tout par les citoyens qui y vivent. Quel que soit leur lieu de résidence, l'arrondissement auquel se rattache leur quartier, les citoyens doivent bénéficier d'un accès équitable aux arts et à la culture et, plus encore, pouvoir y contribuer, y participer, de façon à former une communauté vibrante.

Ainsi, sommes-nous tentés de dire, ce n'est pas tant le développement des quartiers culturels qui importe ici, mais plutôt la présence des arts et de la culture dans TOUS les quartiers de Montréal. Une mise en garde, donc, contre la tentation de cibler certains « pôles » et arrondissements aux dépens des autres, et de tomber ainsi dans le piège de la liste d'épicerie... Dans les quartiers, plusieurs acteurs locaux nous ont fait part de sérieuses interrogations quant aux projets et territoires mentionnés dans la section *Repérage des quartiers culturels*, point 4,3 du document d'orientation de la Ville. Certains secteurs, dont Bordeaux-Cartierville, ont tout simplement été ignorés. Et pourtant, statistiques à l'appui, une surprenante vitalité culturelle règne sur ce territoire.

À notre avis, quel que soit l'arrondissement, le quartier ou le « pôle », le développement des quartiers culturels doit s'appuyer sur cette force du milieu et s'ancrer au cœur de la vie communautaire, dans les carrefours et lieux de rassemblement déjà inscrits dans la réalité citoyenne propre à chacun. C'est donc à partir du « noyau civique, culturel ou villageois », tel que décrit dans le document d'orientation (5,4 Les immobilisations), que les quartiers culturels doivent émerger ou être consolidés.

La participation des citoyens aux arts et à la culture en appelle donc au développement et à la reconnaissance d'une « culture de proximité ». Ce projet trouve un écho dans le document d'orientation sur le développement des quartiers culturels de la Ville de Montréal dont il est question aujourd'hui.

Fidèle à l'engagement pris dans le cadre du plan d'action 2007-2017 et à sa mission de démocratisation des arts et de la culture inscrite dans sa politique culturelle, la Ville de Montréal a lancé, en 2009, un important processus de consultation afin « d'analyser l'opportunité et la faisabilité de la consolidation et du développement de quartiers culturels à Montréal. » Culture Montréal a participé à cette démarche et estime, à l'instar des auteurs du document, qu'il

permettra d'enrichir la réflexion entourant l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ainsi que le bilan du Plan d'action Montréal métropole culturelle 2007-2017, qui se tiendra en novembre 2012. Plus encore, dans une perspective de développement durable, la dimension culturelle devrait être prise en compte dans l'ensemble des politiques et programmes municipaux.

3. Une vision intégrée et décentralisée

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de Culture Montréal, en octobre 2010, les membres de Culture Montréal ont largement discuté de participation culturelle et de la façon dont cette notion peut s'incarner concrètement dans un milieu de vie.

En résumé, un quartier culturel peut se définir comme :

« Un milieu de vie animé, où la présence des arts et de la culture est reconnue comme une contribution essentielle au développement harmonieux des communautés locales, notamment en ce qui a trait au sentiment d'appartenance, à la vitalité économique, aux relations entre citoyens, à la qualité du milieu de vie, etc. ».

Les auteurs du document d'orientation de la Ville adhèrent à cette définition, adoptant du même coup une perspective globale et intégrée du développement culturel. En clair, les arts et la culture sont liés aux autres enjeux de développement et doivent s'ancrer dans la communauté. Au-delà des fonctions de création, de production et de diffusion des arts, associées au concept de « pôle culturel », le « quartier culturel » : « intègre aussi des éléments patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, naturels, commerciaux, ethnoculturels et scientifiques, et fait appel à une pluralité d'intervenants locaux. » (3.2 Du concept de pôle culturel au quartier culturel). La notion d'authenticité est intrinsèque à cette définition du quartier culturel; il ne s'agit pas ici de construire de toutes pièces de nouveaux « pôles » ou « quartiers », mais plutôt de miser sur les forces, à la fois matérielles et immatérielles, déjà existantes, et que l'on peut qualifier de « génie du lieu ».

Culture Montréal porte ce discours depuis longtemps sur la place publique et se réjouit que la Ville de Montréal adhère à une vision intégrée et décentralisée des arts et de la culture, en lien avec la citoyenneté, renouvelant ainsi leur résonance au sein des communautés locales.

Dans cet esprit, le document d'orientation de la Ville insiste sur la nécessité, pour chaque arrondissement, de définir lui-même sa propre personnalité culturelle plutôt que d'adopter UN modèle préalablement établi. « À chaque quartier, sa couleur », avons-nous souvent dit à Culture Montréal. Les forces et faiblesses, attentes et besoins, varient énormément d'un milieu de vie à l'autre. Notre travail dans les différents quartiers de Montréal nous en a convaincu, et plusieurs documents de la Ville de Montréal témoignent de cette même réalité.

Il nous apparaît donc essentiel de préserver et mettre en valeur chacune de ses « couleurs locales »; elles sont les pierres d'assise d'une authentique vitalité culturelle. Sans apport du milieu, sans soutien à la mobilisation citoyenne, le développement des quartiers culturels risque fort de tomber dans le classique piège du « dirigisme institutionnel » et ainsi se vider de sa propre essence. Cette perspective est particulièrement bien illustrée par Elsa Vivant, chercheure en urbanisme et auteure de *Qu'est-ce que la ville créative ?*, citée dans le document d'orientation de la Ville (4.1 Le concept de quartier culturel : de la théorie à la pratique).

« Plutôt que de concevoir une ville créative, le défi de l'urbaniste est de créer les conditions de cette créativité en laissant de l'espace à cet inconnu, en acceptant qu'apparaissent en ville des pratiques non planifiées voire non autorisées, en rendant possible les rencontres imprévues (...) »

Culture Montréal invite la Ville de Montréal à recevoir avec la même ouverture d'esprit les propositions qui proviendront des citoyens et autres acteurs locaux dans le cadre de ces consultations publiques. Nous travaillons avec plusieurs d'entre eux et nous avons pu constater la richesse des différents terreaux artistiques et culturels qui composent le sol montréalais. Leurs besoins, leurs attentes, varient, comme nous l'avons dit précédemment. Mais certains éléments les rassemblent et confirment une volonté partagée, celle que les arts et la culture ne s'inscrivent non plus comme une classe à part, dirigée par et pour une élite, sinon offerte comme un simple produit de consommation, mais plutôt comme une porte ouverte sur « sa » communauté, en lien avec le reste de la planète. De l'hyperlocal au global.

4. Des ressources et du leadership

Le document d'orientation rappelle que chaque arrondissement peut se doter d'un plan d'action culturel et inscrire ce type de développement dans son plan d'urbanisme local de façon à pouvoir adapter son cadre réglementaire à cet objectif (zonage, permis, ateliers d'artistes, etc.). On y propose également la mise sur pied d'une équipe multidisciplinaire, à la ville centre, qui pourrait épauler les arrondissements dans l'élaboration de leur plan d'action et la réalisation de différents projets à caractère artistique et culturel.

S'il s'avère incontournable et nécessaire que chaque communauté se mobilise pour mettre en valeur sa propre couleur locale, il est tout aussi vrai que la responsabilité du développement culturel ne peut échouer entre les seules mains des arrondissements. La ville centre doit exercer un leadership certain, en conformité avec le Plan d'action 2007-2017, et offrir les ressources et le soutien nécessaire aux arrondissements et aux partenaires locaux.

À cet égard, l'enjeu de la signalisation culturelle sur le territoire montréalais est particulièrement évocateur. De toute évidence, ce projet doit être pensé pour la globalité du territoire. La ville centre devrait en assumer le leadership et convier les principaux arrondissements concernés à l'élaboration d'un plan d'action. L'idée n'est pas nouvelle. Il y a même un consensus clair autour de la nécessité d'adopter une signalisation culturelle apte à mettre en valeur les atouts de Montréal, tant auprès des citoyens que des visiteurs. Le temps est venu de passer à l'action.

Le même principe s'applique à certaines des pistes de réflexion décrites dans le document d'orientation de la Ville. Plusieurs enjeux sont connus depuis longtemps et n'ont toujours pas été abordés concrètement. Bref, des problèmes majeurs persistent... Mentionnons, entre autres, l'impact de la spéculation immobilière sur la situation des artistes, l'inadéquation des stratégies de médiation culturelle, l'absence ou la désuétude des infrastructures communautaires et culturelles dans certains quartiers. Ces problématiques nous apparaissent comme des priorités dans le plan de développement des quartiers culturels, bien avant la mise en lumière de certains aménagements, tel que proposé dans le document (5.3.4 L'éclairage).

Depuis l'adoption du Plan d'action Montréal, métropole culturelle, 2007-2017, l'administration municipale s'est fait un devoir de consulter les citoyens et les acteurs du milieu à chaque étape de réalisation de la métropole, et Culture Montréal a participé à l'exercice. En 2010, lors des consultations publiques sur le plan d'action du réseau Accès Culture, nous avons déposé un mémoire dans lequel nous suggérons, notamment, d'explorer la voie du partenariat dans le cadre de la réflexion et du développement du réseau, que ce soit entre différentes instances municipales ou avec d'autres organisations locales telles que les centres communautaires, les autres lieux de diffusion et, tout particulièrement, les institutions scolaires. Au-delà du partage de ressources, les écoles, qui jouent un rôle fondamental dans la transmission des arts et de la culture, devraient être considérées comme des partenaires potentiels de première ligne dans tous projets de développement culturel dans les quartiers. Dans le même esprit de proximité et d'échange, nous avons aussi traité de l'ouverture sur la communauté des maisons de la culture, une composante essentielle de la création des quartiers culturels. Ces recommandations nous apparaissent tout autant pertinentes dans le cadre du développement des quartiers culturels.

Extrait :

« (...) un authentique rapprochement avec la communauté dépasse largement la question de la diffusion et se manifeste par un accueil élargi aux citoyens et autres acteurs du milieu : groupe de valorisation du patrimoine; écoles de quartier; communautés ethniques; associations de loisirs; etc. Ce rapprochement donne lieu à une riche diversité de projets : expositions de photos d'archives montées par la société d'histoire du quartier; présentation du spectacle de fin d'année des élèves de l'école d'à côté; établissement d'un véritable dialogue sur la programmation entre la maison de la culture et un théâtre, tous deux voisins d'arrondissement, etc.

D'après les travaux menés par nos comités (Culture et Éducation, Relève et pratiques émergentes), il existe une très grande disparité entre les maisons de la culture à ce chapitre.

Certaines multiplient les liens avec les acteurs de la communauté et ouvrent toutes grandes leurs portes, par exemple, aux prestations des jeunes artistes et des enfants du quartier. D'autres tendraient plutôt à se confiner à un rôle conventionnel et à travailler en vase clos.

Chaque lieu de diffusion adapte ses actions aux besoins de son milieu, et doit, pour ce faire, bénéficier d'une souplesse dans la définition de ses actions. Quelles que soient leurs particularités, toutes les maisons de la culture poursuivent néanmoins une mission d'accessibilité

aux arts et à la culture, laquelle ne peut, selon Culture Montréal, être menée à bien sans une réelle concertation avec le milieu et une ouverture sincère aux idées et projets issus de leur communauté respective. (...) »

5. Les ateliers d'artistes

L'implantation et la pérennité des ateliers d'artistes et d'artisans sur le territoire montréalais demeurent, encore aujourd'hui, un enjeu majeur et une incontournable condition de développement des quartiers culturels.

Cette problématique se passe d'explications; elle est connue par la Ville de Montréal depuis au moins une dizaine d'années et elle est reconnue comme une enfrage majeure au plein déploiement de Montréal à titre de métropole culturelle. Déjà, au Sommet de Montréal tenu en 2002, les difficultés éprouvées par les artistes et artisans en matière de développement et de consolidation d'espaces destinés à l'exercice de leur métier avaient fait l'objet de discussions et d'échanges. Élaborés quelques années plus tard, tant la politique de développement culturel pour la Ville de Montréal (2005) que le Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017 évoquaient la nécessité de consolider et de développer des ateliers d'artistes sur le territoire de Montréal.

Afin d'outiller les décideurs publics, et à la demande des partenaires du Rendez-vous Montréal, métropole culturelle, Culture Montréal a présenté, en 2010, un cadre d'intervention en matière de développement d'ateliers d'artistes. Fruit d'un rigoureux travail de documentation et consultation auprès des acteurs du milieu, le document identifie de nombreuses pistes de solution permettant de contrer le phénomène continu de déplacement des artistes hors des quartiers qu'ils ont contribué à dynamiser et à rendre attractifs. Aux prises avec des loyers augmentant en flèche ou la transformation radicale de leur environnement, les artistes n'ont d'autre choix que de quitter les « quartiers en friche », et encore là de façon temporaire... Car qui dit « quartier en friche » investi par les artistes dit « quartier en développement ». Et ainsi tourne la roue de la « gentrification »...

Le cadre d'intervention sur les ateliers d'artistes réalisé par Culture Montréal propose donc des solutions concrètes à ce problème, dont certaines ne nécessitent qu'un investissement modeste et un effort de concertation de la part des acteurs et décideurs concernés. Parmi ces solutions : une exemption d'une partie de la taxe foncière et une certaine souplesse quant aux règlements sur le zonage, qu'on doit parfois modifier pour permettre le maintien et le développement des ateliers d'artistes.

En dépit de toute la volonté politique exprimée au fil des ans, et malgré un travail de représentation assidu de nombreux groupes artistiques et groupes d'intérêts dont Culture Montréal, l'exode des artistes vers les zones excentrées se poursuit sans relâche et même, dans certains cas, en accéléré. Dans le quartier Mile End, par exemple, la vente ou le réaménagement de nombreux immeubles place les centaines d'artistes et les galeries y ayant élu domicile dans une position d'incertitude constante face à leur avenir. Nous devons rapidement nous pencher sur les façons de permettre aux créateurs et artisans d'accéder à la propriété collective d'ateliers – la seule solution qui, selon nous, assure une réelle pérennité à la vocation culturelle d'un immeuble. Pour ce faire, la Ville doit mettre à profit son expertise en matière d'habitation, en offrant notamment un accompagnement technique et financier aux porteurs d'idées et de projets, et ainsi faciliter leur réalisation.

La réputation de Montréal à titre de ville de culture repose énormément sur la rétention de son capital créatif, et plus spécifiquement celui des artistes et artisans, sur son territoire. Culture Montréal réitère sa volonté de collaborer avec la Ville de Montréal afin de trouver des solutions durables à ce problème majeur. Tel qu'exprimé dans le document d'orientation de la Ville, il y a urgence d'agir (5.4.3 Les ateliers d'artiste et résidences pour artistes).

« Il est donc urgent d'adopter une approche proactive étant donné l'importance de cette problématique pour la vitalité de plusieurs quartiers culturels, ainsi que pour le développement de Montréal comme métropole culturelle.

Compte tenu de leur importance stratégique sur les plans artistique, culturel et économique, comment assurer le maintien, la consolidation et le développement des ateliers pour artistes et artisans sur le territoire montréalais ? »

6. La culture, 4^e pilier du développement durable

En conclusion, quelques mots sur l'« Agenda 21 de la culture pour le Québec », qui sera lancé cet automne, et qui fera de la culture le 4^e pilier du développement durable. Les autres piliers du développement durable sont l'économie, l'environnement et l'humain (société). La déclaration de principes de l'« Agenda 21 de la culture pour le Québec », dont le contenu précis sera bientôt dévoilé, est fondée sur une vaste consultation citoyenne qui s'est tenue au printemps dernier à la grandeur du Québec, à l'invitation de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ).

Culture Montréal croit que la culture comme 4^e pilier du développement durable constitue un principe fondateur d'une nouvelle approche de développement culturel. La consolidation et le développement des quartiers culturels sur le territoire montréalais ne peuvent, à notre avis, se réaliser sans considération pour leur viabilité à long terme (pérennité), ce qui engage nécessairement une participation citoyenne.

Citoyens, gouvernements, entreprises, organismes et institutions, bref, la collectivité dans son ensemble est interpellée par le développement durable, ce qui pose la question d'une nouvelle forme de gouvernance dans l'élaboration des politiques et actions qui permettront sa mise en œuvre. Ainsi, l'inclusion de la culture comme pilier du développement durable s'appuie non seulement sur l'apport du milieu culturel, mais aussi celui des « autres » citoyens et acteurs de développement. À l'ère de la mondialisation, les enjeux autour de l'identité et de la diversité culturelle se jouent plus que jamais à l'échelle locale, dans cette proximité « possible » avec le citoyen.

Culture Montréal a donc pris part à ce grand échange autour de l'Agenda 21 de la culture en organisant une série de cafés-rencontres sur différentes thématiques, dont l'inclusion sociale, le territoire et l'économie. Les participants ont ainsi exploré les liens unissant la culture à d'autres enjeux de développement par le biais de panels, présentations de projets et travail en atelier. Résultat : une somme d'idées et de réflexions qu'on peut qualifier de colossale, et qu'il est tout simplement impossible de résumer ici, sinon par un seul mot : « proximité ». L'Agenda 21 de la

culture pour le Québec, tel que nous en ont parlé les citoyens, prend la forme d'un vibrant plaidoyer en faveur d'un rapprochement entre le milieu des arts, de la culture et les autres acteurs sociaux, tout particulièrement à l'échelle locale.

C'est cet engagement, croyons-nous à Culture Montréal, qui doit guider le développement des quartiers culturels à Montréal afin que notre métropole rayonne partout à l'étranger mais aussi, et surtout, dans le cœur de tous ses citoyens.

7. Liste des documents en annexe

Compte-rendu Rendez-vous culturel 2011, Une remarquable mobilisation citoyenne pour la culture dans Rosemont–La Petite-Patrie, communiqué émis par le Regroupement art et culture Rosemont-Petite-Patrie, mai 2011.

Mémoire sur le plan d'action 2010-2014 du réseau Accès Culture de la Ville de Montréal, présenté devant la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie par Culture Montréal, mai 2010.

Proposition de cadre d'intervention pour le développement des ateliers d'artistes et d'artisans sur le territoire montréalais, Culture Montréal, juin 2010.

L'Agenda 21 de la culture : un guide de survie urbaine pour le siècle qui commence, un résumé de Simon Brault, 2010.